Le mensuel de
Saint-Valère
C`est notre affaire
Volume 26, n° 253 • mars 2012

page 7

N'oubliez pas !

Brunch Annuel
des membres du Conseil

dimanche 18 mars

à la salle Municipale de **10 h à 12 h**

P.S. De plus toute la population est invitée !

INSCRIPTIONS Loisirs lundi 26 mars

page 14

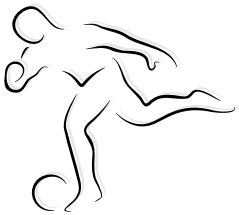

soccer

terrain de jeu

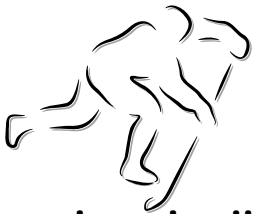

hockey balle

MUNICIPALITÉ
Saint-Valère

Ce journal est rendu possible grâce à la Caisse Populaire et à la Municipalité de St-Valère.

Desjardins
Caisse populaire de Saint-Albert

SOMMAIRE

Mot du maire	3
Infos municipales	5
Infos Électorales	8
Bibliothèque	9
Gesterra	13
F.A.D.O.Q.	15
Sécurité Publique	16
M.F.C.	18

IDEAL CARGO
Fabricant de remorques
Yves Bergeron
Président
2245, Route 161
St-Valère (Québec) G0P 1M0
Tél.: 819-353-3350
Téléc.: 819-353-3359
info@idealtrailer.com
www.remorqueideal.com

AGENDA

Les prochaines dates de tombée pour recevoir les articles sont :

28 mars 2012
2 mai 2012

Prenez note qu'après ces dates AUCUN article ne sera accepté. Un gros MERCI aux organismes qui ont remis leurs articles à la date de tombée.

Les textes doivent être rédigés sur traitement de textes (Word) et envoyer par courriel à **stvalere@msvalere.qc.ca** seulement

Pour réserver votre publicité contacter le 819 353-3450

COMMENTAIRES

Vos commentaires et suggestions sont importants pour l'amélioration de notre journal.
stvalere@msvalere.qc.ca

Infographie et impression du journal par :
Les Impressions Multi Rapides
6, rue de l'Aqueduc, local 1
Victoriaville QC G6P 1L5
Tél. : 819 604-4525
Téléc. : 819 604-4526

MUNICIPALITÉ
Saint-Valère

Le mot du maire

Chères citoyennes et chers citoyens,

Voici le compte-rendu du dernier Conseil municipal, tenu le 5 mars 2012.

L'an dernier une demande du promoteur Monsieur André Fortier de l'Autodrome de Saint-Valère a été déposé au conseil afin d'entamer les démarches de modification de zonage pour permettre l'usage autodrome sur les lots 649-P., 758-P. et 759-P. Canton de Bulstrode. Suite à ça, et après étude du dossier avec l'urbaniste engagé spécifiquement pour cette modification ainsi que les responsables de l'urbanisme de la MRC d'Arthabaska, le conseil en est venu à la conclusion que la Loi nous interdit de règlementer une zone afin d'y inclure une entente contrôlant notamment le bruit, le type, le nombre, les heures de début et de fin des courses et de demander une contribution. Suite à l'exposition de cette problématique, la Municipalité de Saint Valère maintient sa position d'arrêter les démarches de modification de zonage. Alors il devient impossible d'accéder à la demande du promoteur.

Les membres du conseil et moi-même sommes désolés pour tous les coureurs et les spectateurs. Nous prenons bien conscience avec la pétition reçue dernièrement que beaucoup d'entre vous êtes déçus de cette décision. Nous ne sommes pas contre le fait que les jeunes coursent dans un endroit sécuritaire, mais ce ne doit pas être au détriment de la qualité de vie des citoyens aux alentours. Aucune règlementation municipale ne pourrait s'opposer à l'implantation permanente d'un autre promoteur d'autodrome qui voudrait organiser, des courses à tous les jours de l'année avec n'importe quel type de véhicule moteur. Comme tout bon citoyen, le promoteur et les coureurs doivent se conformer aux Lois et règlements d'aujourd'hui et c'est, malheureusement, à la municipalité qu'incombe la tâche de les faire respecter.

La municipalité a envoyé des soumissions publiques pour l'achat de pierre pour l'année 2012, ainsi que des soumissions sur invitation pour:

- l'achat de diesel pour la période 2012-2013;
- la location d'une pelle hydraulique dans le but d'effectuer des travaux dans la municipalité;
- l'achat de calcium ou de magnésium liquide;
- le transport à l'heure et le transport au kilomètre tonne.

Les conseillers et moi-même tenons à vous rappeler que tous les résidents de Saint-Valère sont invités au Brunch annuel des conseillers soulignant l'arrivée des nouveaux résidents qui se tiendra le 18 mars 2012 à la Salle Municipale de 10 h 00 à 12 h 00. Le coût sera de 8,00 $. BIENVENUE À TOUS!

Un avis de motion a été donné afin de régir le déroulement des assemblées publiques de la municipalité afin d'éviter tout débordement et de laisser les résidents s'exprimer et poser des questions dans le calme et le respect d'autrui. Par conséquent, après l'adoption du règlement en question, la période de question aura une durée déterminée et les citoyens le souhaitant auront le droit de poser une question et une sous-question s'y rapportant.

Le mot du maire (suite)

Je tiens aussi à féliciter et saluer l'excellence de deux femmes exceptionnelles de notre milieu et de notre communauté qui ont été présentées au « Gala Excellence au féminin 2012 » soit Madame Hélène Provencher nominée dans la catégorie « Distinction » pour tout son travail et son dévouement envers les gens de Saint-Valère et Madame Johannie Demers a été honorée dans la catégorie « Relève » pour sa détermination et sa créativité puisqu'elle a déjà un livre de publié à seulement 19 ans. Merci pour votre implication.

Une étude de faisabilité a été demandée afin d'implanter les services de l'organisme Partenaires 12-18 suite à une entente conclu avec la Corporation de Développement Économique des Bois-Francs (CDEBF) afin d'offrir des activités pour les jeunes entre 12 et 18 ans de la municipalité.

N'oubliez pas que tous les citoyens et les citoyennes de la municipalité sont invités à venir assister aux assemblées du Conseil pour prendre connaissance des décisions et des orientations prises par le conseil (voir les dates d'assemblées dans la section Info-Municipale).

Nous demeurons disponibles pour toutes questions ou commentaires. N'hésitez pas à communiquer avec l'un des membres du Conseil ou le personnel municipal.

Le maire,
Louis Hébert

INFOS MUNICIPALES

BUREAU MUNICIPAL

2, rue du Parc, Saint-Valère
Tél. : 819 353-3450 • Téléc. : 819 353-3459
courriel : stvalere@msvalere.qc.ca

Heure d'ouverture :	Bureau municipal
Lundi	9 h 00 à 17 h 00
Mardi	9 h 00 à 17 h 00
Mercredi	9 h 00 à 17 h 00
Jeudi	9 h 00 à 16 h 00
Vendredi	9 h 00 à Midi

Veuillez prendre note
que la prochaine assemblée du Conseil
aura lieu le lundi **2 avril 2012 à 20 h 00**,
au complexe municipal.

VERSEMENT DE TAXES

N'oubliez pas que le premier versement pour les taxes municipales doit se faire avant le **31 mars 2012** afin d'éviter tous frais supplémentaires. Les seuls modes de paiement acceptés directement au bureau municipal sont les chèques et l'argent comptant. En tout temps, vous pouvez nous envoyer vos chèques par la poste avec le coupon de versement correspondant ou payer par votre institution financière.

Voici l'horaire de l'inspectrice adjointe,
M^me^ Marie-Pier Danis-Théberge.

Horaire :	Informations et Émission de permis
Lundi	9 h 00 à 16 h 30
Mardi	9 h 00 à 16 h 30
Jeudi	9 h 00 à 16 h 00

DÉCHETS VOLUMINEUX

Nous aimerions vous informer que la cueillette des déchets solides et volumineux s'effectuera le **17 avril 2012**, simultanément à la collecte régulière des ordures ménagères.

Qu'est-ce que des « déchets volumineux » ? Tout ce qui meuble une résidence mais qui ne peut être mis dans le bac noir. Sont également compris : poêles, tapis et couvres planchers (roulés), piscines hors terre, filtres (vides) et pompe de piscine, les réservoirs (vides) d'au maximum 1 100 litres (250 gallons) et non contaminés, branches d'arbres (3 pieds et moins attachées, maximum de 3 paquets) accessoires électriques ou au gaz, les meubles et les accessoires de jardins.

Les items suivants ne sont pas acceptés : réfrigérateurs, congélateurs et autres appareils de réfrigération, carcasses d'automobiles, matériaux de construction ou de rénovation (ex. : fenêtres, portes, bains, armoires, toilettes), clôtures, bois, souches d'arbre, ainsi que tout liquide (ex. : peinture, gaz et autre). Suite au programme de Recyc Québec, aucun pneu n'est admis.

Les déchets volumineux doivent être placés au sol et non dans des remorques et ce, distinctement des ordures ménagères. De plus, ceux-ci doivent être déposés au chemin la veille. Conformément à la *Loi de*

INFOS MUNICIPALES (suite)

la qualité de l'environnement, les objets devront être empilés de façon ordonnée ou liés en paquet pour éviter leur éparpillement et faciliter leur enlèvement.

Déposer les petits déchets tels que chaudron, grille-pain, etc., dans le bac noir ou dans des sacs verts car ceux-ci seront ramassés avec la collecte régulière.

PERMIS

Vous devez vous procurer un permis **avant** le début des travaux; et ce, peu importe ce que vous devez entreprendre. Vous pouvez demander des informations sur quel type de permis vous avez de besoin à Madame Marie-Pier Danis-Théberge au bureau municipal. Le formulaire de demande de permis est disponible directement au bureau municipal ou, si vous avez accès à internet, au *www.msvalere.qc.ca*.

Lorsque le tout est dûment complété, vous déposez le formulaire **signé** au bureau municipal. Veuillez considérer **un délai d'environ deux semaines** entre le dépôt du formulaire et l'émission du permis. N'oubliez pas que l'émission du permis est conditionnelle au paiement de celui-ci.

Vous avez reçu avec votre compte de taxes un formulaire pour vous procurer une licence pour vos animaux domestiques que vous devrez envoyer directement à la SPAA situés au 691, rue de l'Acadie à Victoriaville, G6T 1T9. Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez les joindre au 819 758-4444 ou consulter leur site internet au *www.spaavic.com*.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,
Jocelyn Jutras

MUNICIPALITÉ Saint-Valère

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ CI-HAUT MENTIONNÉE

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 315-2011

Veuillez prendre note que lors d'une séance de son conseil tenue, le 6 février 2012 la Municipalité de Saint Valère a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 315-2011 modifiant le règlement numéro 120 88 »

Le règlement numéro 315-2011 vise à modifier le règlement de zonage afin :

- D'autoriser l'usage habitation unifamiliale isolée dans la zone 32S.

Ce règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la municipalité régionale de comté d'Arthabaska le 16 février 2012 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat.

Avis est également donné que le règlement est disponible pour consultation au bureau Municipal soit le 2, rue du Parc à Saint-Valère.

Donné à Saint-Valère, ce 28e jour du mois de février 2012.

Le Directeur général et
secrétaire-trésorier,
Jocelyn Jutras

Brunch Annuel

La date du brunch annuel des nouveaux arrivants est le **18 mars prochain.**

Bien évidemment, les nouveaux arrivants pour l'année 2011 ont reçu une invitation et lors du brunch les membres du Conseil donneront un petit présent pour leur souhaiter la bienvenue parmi nous.

Venez leur souhaitez la bienvenue !

8 $ adulte | 4 $ 6 à 12 ans | GRATUIT 5 ans et -

INFOS ÉLECTORALES

BUREAU MUNICIPAL
2, rue du Parc, Saint-Valère
Tél. : 819 353-3450 • Téléc. : 819 353-3459
courriel : stvalere@msvalere.qc.ca

Heure d'ouverture :	Bureau municipal
Lundi	9 h 00 à 17 h 00
Mardi	9 h 00 à 17 h 00
Mercredi	9 h 00 à 17 h 00
Jeudi	9 h 00 à 16 h 00
Vendredi	9 h 00 à Midi

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Veuillez prendre note que des élections municipales se tiendront le dimanche 22 avril 2012. Par conséquent, toute personne intéressée à poser sa candidature pour le poste de conseiller conseillère devra venir se procurer un formulaire au bureau municipal durant la période du 9 mars au 23 mars 2012 et devra le déposer, dûment rempli, avant 16 h 30 le 23 mars 2012. Aucune candidature ne sera acceptée après cette heure.

LES CONDITIONS REQUISES POUR ÊTRE CANDIDAT

Une personne qui désire se porter candidate à un poste de membre du conseil municipal doit être éligible et ne pas être inhabile à siéger, si elle est élue.

Les conditions d'éligibilité (art. 47, 53 et 61) Pour être « éligible à un poste de membre du conseil », toute personne doit :

1. avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale municipale (ne veut pas dire être obligatoirement inscrite sur la liste) ;
2. résider de façon continue ou non sur le territoire de la municipalité depuis au moins douze mois le 9 mars de l'année civile où doit avoir lieu une élection partielle.

Avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale signifie être un électeur de la municipalité, c'est-à-dire :

- **au 9 mars de l'année civile** où doit avoir lieu l'élection partielle :
  - ➥ être une personne physique ;
  - ➥ être de citoyenneté canadienne ;
  - ➥ ne pas être en curatelle ;
  - ➥ ne pas être déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse d'une durée de cinq ans à compter du jour où le jugement de culpabilité est passé en force de chose jugée.

ET

- remplir l'une des deux conditions suivantes :
  - ➥ être domicilié sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec ;
  - ➥ être, depuis au moins **douze mois**, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise , situé sur le territoire de la municipalité.

À la date du scrutin, être majeur (18 ans).

Le président d'élection,
Jocelyn Jutras

Bibliothèque municipale

La lecture, c'est la clé de l'aventure

2a, RUE DU PARC, SAINT-VALÈRE • Tél. : 819 353-3464. Si occupé, laissez le message sur la boîte vocale.
Fax : 819 353-3465 • Courriel : biblio127@crsbpcqlm.qc.ca

LE LUNDI, LE MARDI ET LE MERCREDI DE 14 h 00 À 16 h 00 ET DE 18 h 30 À 20 h 30

Nous vous invitons à venir visiter le site Web de la Municipalité et vous aurez le lien de votre Bibliothèque Municipale, bienvenue chez-vous.

N'oubliez pas que la bibliothèque sera fermé le lundi de Pâques soit le 9 avril 2012

Le thème du mois : **Mars** : Fleurs, plantes et jardins et **Avril** : Temps des sucres

Concours du mois : **Mars et Avril** : Pâques

LE CONCOURS DE JANVIER 2012 :

- Quel est le nombre total de prêts effectués à votre biblio municipale pour l'année 2011 ? **7714 prêts !**
  réponse de Jessica Poisson : 7600
  Bravo Jessica !
- Quel est le nombre d'abonné(e)s de la biblio municipale en 2011 ? 487 abonnées !
  réponse de m. Gaston Vigneault : 482
- Combien de livres appartiennent à votre biblio municipale (autocollant orange sur la couverture des livres) ? 10731 livres ! réponse de m. Gaston Vigneault : 10729

Bravo Gaston pour les deux bonnes réponses

Nous vous attendons pour vous remettre vos prix.

Nous remercions la ***Caisse Populaire des Bois-Francs*** pour la subvention accordée à la bibliothèque, soit : ***la somme de 600,00 $ afin de pouvoir acheter des livres pour les enfants inscrits à la bibliothèque et pour ceux de la maternelle de l'école Cœur-Immaculé de Saint-Valère. Mille mercis.***

Voici quelques titres que nous avons pu nous procurer avec ce don :
Des taches, Près de l'étang, Sous le pommier, Qui a oublié ce chapeau ?, Petit nuage blanc, Qui a pondu cet œuf ?, Qui est passé par ici ?, Qui a perdu cette plume ?, Une ligne, Un petit gribouillis.

Une naissance, un livre : *viens inscrire ton nouveau-né (0 à 12 mois)* N'oublie pas de venir inscrire ton enfant. Il va recevoir gratuitement une trousse bébé-lecteur.

Hélène Provencher
Coordonnatrice de la Bibliothèque Municipale

Bibliothèque municipale (suite)

NOUVEAUTÉS

SÉRIE	TITRE	AUTEUR
Romans adulte :	La serveuse du Café Cherrier	Yves Beauchemin
	Défense de tuer (roman policier)	Louise Penny
	Et si c'était ça, le bonheur ?	Francine Ruel
	Petals Pub	Arlette Cousture
	Le cas des casiers carnassiers	Patrick Sénécal
Série Le château à Noé	tomes 1, 2, 3 et 4	Anne Tremblay
Série Ce Pays de rêve	Les surprises du destin (tome 1)	Michel Langlois
Série A.N.G.E.	Obscuritas (tome 10)	Anne Robillard
Documentaires :	Rénover sa maison	Black and Decker
	Votre sixième sens	Heidi Sawyer
	Vivre avec une personne dépressive	Dr Brian Bexton
	Le trouble bipolaire	Dre Marie-Josée Filteau et Jacques Beaulieu
	L'ombre portée : l'individualité à l'épreuve de la dépression par Marcelo Otero	
Romans jeuneses :		
Série Le Blogue de Namasté	Vivre et laisser vivre (tome 9)	Maxime Roussy
Série Le Blogue de Namasté	Le secret de Mathieu (tome 10)	Maxime Roussy
Série Éternels	Une étoile dans la nuit (tome 5)	Alyson Noel
Série Arielle Queen	La dame de l'ombre (tome 10)	Michel J. Lévesque
Série Le cercle d'Éloan	La légende oubliée (tome 1)	Carolyn Chouinard
Série Le cercle d'Éloan	Le duel des apprentis (tome 2)	Carolyn Chouinard
Série Merlin	L'étrange pays des fées (tome 5)	Laurence Carriere
Série Wendy Wagner	Mort imminente (tome 1)	Michel J. Lévesque (Arielle Queen)
Albums jeunesse :		
Scooby-Doo	Les zombies de la Saint-Valentin ; Le gâcheur de gâteaux.	
Je lis avec Mademoiselle Nancy	Belle nuit étoilée ; La journée pyjama ; Le devoir époustouflant	
	Les savoureux petits gâteaux ; Experte en herbe à puce	
	Mon arbre généalogique.	
Je veux lire	J'aime la pluie, Ma citrouille ; Il faut ranger ; Mon gâteau d'anniversaire.	

Aussi disponible à la bibliothèque : ***Bandes dessinées, Albums jeunes et Cassettes vidéo***

une pelouse qui a de la vie !
Tél. : 819 353-2700
Téléc. : 819 353-2704
GAZONNIÈRE Vigneault
Michel Vigneault
Cell. : 819 552-2701
Martin Vigneault
Cell. : 819 552-2700
181 rang 12, St-Valère
Québec G0P 1M0

julie bergeron • notaire
108, rue Olivier, bureau 203, Victoriaville (Québec) G6P 6V6
T 819.752.3000 F 819.758.2822
jbergeron@notarius.net

CLIMATISATION CONFORT
Courtois inc.

319, BLV. GAMACHE, VICTORIAVILLE G6P 3T1
T 819 604-4477 F 819 604-4480
WWW.CLIMATISATIONCONFORT.CA

M.V.
ÉLECTRICIEN
Installation & Réparation
Estimation gratuite
Marc Veilleux (819) 752-4912

MOTS CROISÉS

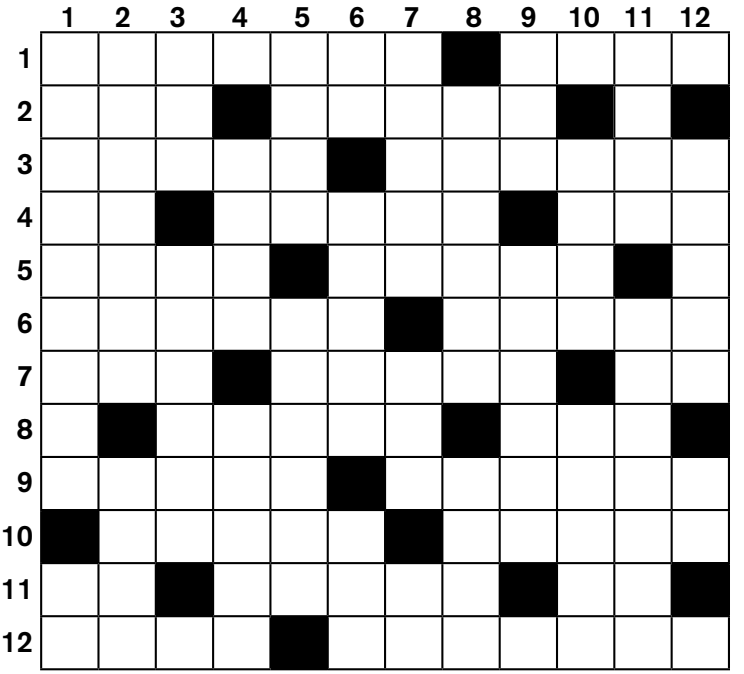

HORIZONTALEMENT

1. Pilier — Arbre
2. Ceinture portée sur le Kimono — Chatons de certaines fleurs — Branché
3. Refroidi — Éléments
4. Conjonction — Consigne — Baies des côtes de Honshû
5. Similaire — Miss
6. Caser — Petit cigare
7. Période historique — Contourné — Négation
8. Endommager — Étendues d'eau
9. Troisième personne — Arbre d'Europe
10. Expérience — Persiste
11. Douze mois — Baguier — Légumineuse
12. Cependant — Ville de Mésopotamie

VERTICALEMENT

1. Heurt — Américium
2. Contraindre — Ville d'Allemagne
3. Attacha — Singes-araignées
4. Révolver — Gaéliques
5. Ne pas avouer — Retour violent des vagues
6. Déshabillé — Allée carrossable bordée d'arbres — Furie
7. Désigner à une dignité — Se rendra — Idem
8. Décoloré — Vase
9. Audacieux — Incrustation d'émail noir
10. Pronom possessif — Poignées
11. Jeune reine de beauté — Aïeul
12. Adverbe de lieu — Crochets en forme de S — En matière de

Solution page 19

OXYGÈNE BOIS-FRANCS INC.
DISTRIBUTEUR DE GAZ INDUSTRIELS ET DE PRODUITS DE SOUDAGE
550, BOUL. JUTRAS EST - C.P. 305
VICTORIAVILLE - QC - G6P 6S9
Tél. : (819) 752-4589 - Fax : (819) 752-3093
Courriel : obf@oxygenebf.com

gesterra
Expert en gestion des matières résiduelles

SAINT-VALÈRE PARMI LES MEILLEURS !

En 2011, la municipalité de Saint-Valère a envoyé 303 tonnes de déchets à l'enfouissement, ce qui équivaut à une élimination moyenne de **233 kg par habitant**. À titre comparatif, la moyenne québécoise pour les déchets d'origine résidentielle est de **326 kg par habitant** et pour les membres de Gesterra dans la MRC d'Arthabaska de **229 kg par habitant.**

Merci à vous tous qui participez, par de petits gestes quotidiens, à cette bonne performance !

N'oubliez pas que de trier correctement les matières recyclables et organiques présente des avantages environnementaux, mais aussi économiques ! Enfouir coûte d'abord de plus en plus cher. De plus, la municipalité se voit attribuer une subvention calculée en fonction de sa performance par le Ministère du développement durable et des parcs.

Ainsi, plus on performe et plus on économise !

Pour l'année 2010 par exemple, la municipalité de Saint-Valère avait enfoui près de 30 % moins de déchets par habitant que la moyenne des municipalités rurales de taille comparable. Ce succès a permis à la municipalité d'économiser un montant de 11 000,00 $ qui inclut le coût d'enfouissement).

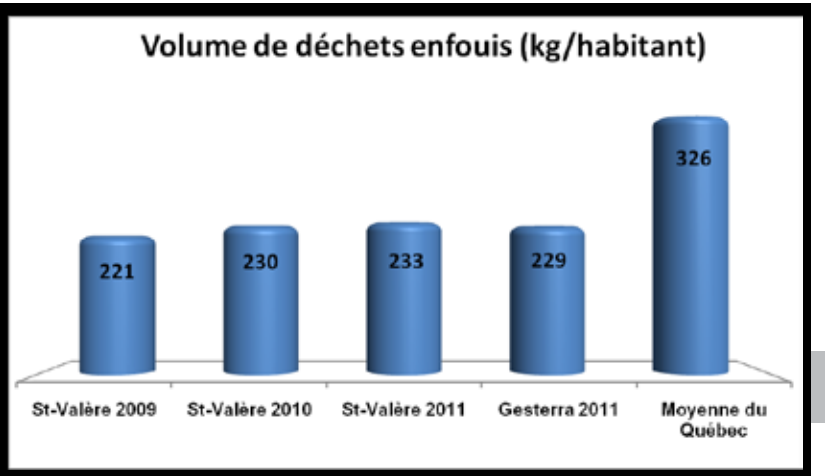

Pour en savoir plus sur la gestion des matières résiduelles
visitez www.gesterra

Clinique D'Orthothérapie Lucie Martel
Membre monréseau
Orthothérapie
Massothérapie, Kinésithérapie
Drainage lymphatique, Massage femmes enceintes
Pour rendez-vous
Tél. : 819 350-9852
278, Rang 11, St-Valère QC G0P 1M0
Reçu d'assurance

R.B.Q.: 8318-4994-01
Membre APCHQ BOIS-FRANCS
SCIAGE DE BÉTON BERGERON
Forage et Sciage de béton au diamant
François Bergeron
455, rang 12, St-Valère, Qc G0P 1M0 / Tél. : (819) 352-7707

Inscription

Quand : Lundi le 26 mars
Où : Pavillon des loisirs (patinoire)
Heure : 19h00 à 21h00

Soccer / hockey balle

En tout, il y aura 10 parties jouées tous les lundis à partir du 4 juin

Coût : 25,00 $/enfant (20,00 $ pour un 2e enfant de la même famille ou un 2e sport).

Âge : Les plus petits doivent commencer l'école en septembre 2012 et il n'y a pas de limite pour les plus grands.

Équipement soccer : Les souliers de soccer et les protèges tibia sont obligatoire.

Équipement hockey balle : Espadrille et casque avec grille (ou lunettes protectrices pas encore certain).

* *Si vous avez de l'équipement de soccer qui ne sert plus chez-vous, apportez-le, il fera peut-être le bonheur d'un autre.*

* *Hockey balle : Il doit y avoir au moins 25 inscriptions pour que cette activité ait lieu.*

Terrain de jeu

En tout, 6 semaines du 26 juin jusqu'au 17 août. Fermé durant les 2 semaines de la construction et lundi le 2 juillet

Coût : 200,00 $/enfant /**temps plein** (3 jours ou plus) et 150,00 $ pour un 2e enfant de la même famille.
100,00 $/enfant/**temps partiel** (2 jours ou moins) et 50,00 $ pour un 2e enfant de la même famille.

Âge : L'enfant doit avoir terminé sa maternelle en juin.

* Si tu as envie de vivre l'expérience d'**animateur de terrain jeu** et que tu as 16 ans ou plus, viens nous rencontrer sur place.

À bientôt et passez une belle journée.

Manon Babin
Coordonnatrice des Loisirs

F.A.D.O.Q.
DE SAINT-VALÈRE

Rappel

Je vous rappelle notre dîner de Cabane à sucre, le vendredi, 30 mars 2012, à l'Érable Rouge, à 11 h 15.

On vous demandera, à cette occasion, un petit don pour la Croix Rouge.

Merci à l'avance pour votre générosité !

Assemblée générale

Notre assemblée générale aura lieu le mercredi, 11 avril 2012, à 19 h 00. Notre conférencière invitée sera Madame Monique Giroux, historienne. Elle nous parlera entre autre de la grippe espagnole.

Conférence

Il y aura une conférence pour les personnes aînées, le mercredi, 21 mars 2012, de 13 h 30 à 16 h 00, à la salle de l'Âge d'Or de Victoriaville, au 2e étage, rue Drouin.

Sujet : Apprivoiser le changement,
Vivre nos pertes sans se perdre soi-même.

Inscription : Carrefour d'entraide bénévole au 819 758-4188.

Voyages

1. Voyage Surprise, destination mystère. Ce voyage aura lieu **mercredi le 4 avril 2012**. Informations et Réservations : Tourclub, Victoriaville, 819 758-9052

2. Le retour de nos idoles
Dimanche, 6 mai 2012, départ à 9h30. Très belles places. 169,00 $: transport, repas et billet de spectacle inclus. Informations : Tourclub Victoriaville au 819 758-9052

D'autres voyages sont à prévoir pour les mois de mai, juin et juillet.

Je vous en reparle bientôt !

Jocelyne Lévesque
Vice-présidente

NOUVEAU
SALON DE COIFFURE
• Prix compétitif
• Carte de fidélité disponible
• Salle d'attente confortable et paisible
Mercredi au vendredi 9 h à 20 h
Samedi 8 h à 13 h
Bienvenue à tous
Coiffure R.G.
20 ans d'expérience
Sur rendez-vous
Mercredi au vendredi : 9 h à 20 h
Samedi : 8 h à 13 h
86, Rte 161, St-Valère
819 357-0157

TRANSPORT MICHEL NADEAU
TERRE • SABLE • GRAVIER
51, ROUTE 161
Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : (819) 758-0033
Cellulaire : (819) 740-9933

CHRONIQUE

RAPPEL DE RAPPELS !

Même les compagnies d'envergure peuvent faire des rappels de produits. Vous savez, tous les genres d'accident peuvent arriver avec un produit de consommation, citons par exemple les risques de décharge électrique, les risques d'étouffement pour de jeunes enfants et, bien sûr, les risques d'incendie et de brûlure. Pour éviter que d'autres accidents se produisent avec ces biens, ces mêmes compagnies font un rappel. Habituellement, voici ce qui passe : un client achète un bien de consommation, un malheureux accident se produit avec ce bien et une plainte est déposée directement à la compagnie, à l'Office de protection du consommateur et à Santé Canada. Ensuite, la compagnie en cause émet un rappel dans tous les magasins où ce bien est vendu.

Si vous, les consommateurs, êtes consciencieux et alertes, vous allez peut-être repérer un de ces rappels affichés dans les magasins. Sinon, vous n'en serez pas vraiment informés. À ce sujet, nous vous proposons deux sites Internet où il y a toutes ces informations au sujet des rappels de produits.

- WWW.ATPIQ.ORG/RAPPEL-DE-PRODUITS
- WWW.SANTECANADA.CA

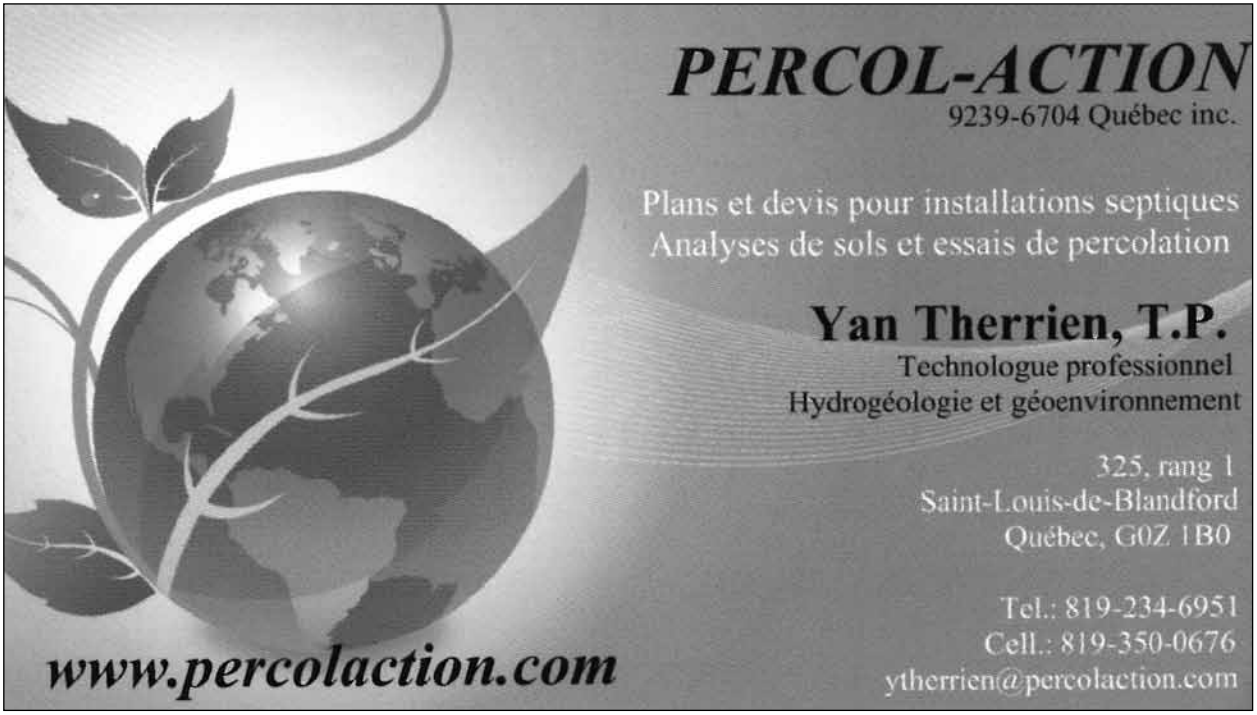

En mars, nous avons décidé de vous écrire à ce sujet, car nous avons été surpris de voir sur le site de Santé Canada un rappel pour un produit dont la plupart d'entre vous ont aperçu, donné ou reçu en cadeau ou même acheté soit la ***Cafetière à une tasse Tassimo de marque Bosch.***

Voici l'explicatif sur le site de Santé Canada pour cette cafetière :

« Le T Disc qui contient le café ou le thé peut éclater et causer des éclaboussures de liquide chaud, de marc de café et/ou de feuilles de thé sur les consommateurs utilisant le système et sur les personnes se trouvant à proximité de celui-ci, ce qui représente un risque de brûlures.

Il y a eu 140 signalements de la part de consommateurs, dont 61 au Canada et 79 aux États-Unis, indiquant qu'ils ont été en contact avec du liquide chaud, du marc de café et/ou des feuilles de thé déversé par le système d'infusion, dont 37 signalements concernant des brûlures au second degré. Pour en savoir davantage, les consommateurs peuvent communiquer avec l'entreprise au numéro sans frais de la ligne directe de rappel de produit de Tassimo : 1 866 918-8763. »

Il est important de consulter ces sites Internet de temps à autre pour être au courant des problèmes et dangers déjà répertoriés par d'autres consommateurs ou organismes. Pour plus d'informations, vous pouvez également contacter votre service de sécurité incendie ou bien directement chez Santé Canada au : 1 866 225-0709.

Pensez prévention !

Rudy Hamel, responsable à la prévention

Service de la sécurité publique – Ville de Victoriaville
175, boul. des Bois-Francs Sud, Victoriaville (Québec) G6P 4S5
Tél. : 819 752-5535 poste 245 • Téléc. : 819 752-3266
C. élec. : rudy.hamel@ville.victoriaville.qc.ca

Salon Fem-Hom
1483 rg 11, St-Valère
Coiffure pour elle et lui
Du mardi au samedi
avec ou sans rendez-vous
(819) 353-1912
Prop. : Lucie Guilbeault

•Semence • Céréale
• Soya • Maïs
AGRO CENTRE VINISOL INC.
Marcel Normand
Représentant
60, rang 10
Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Cellulaire 819-795-9877
Téléphone 819-353-2877
Hyland

M.F.C.

Mouvement des femmes Chrétiennes de Saint-Valère

DÉCOUVRIR L'ESSENTIEL

LA SPIRITUALITÉ

Parler de spiritualité nous invite à voyager à l'intérieur de soi pour découvrir des expériences spirituelles à différents moments de notre cheminement. Que ce soit dans un geste aussi simple que de consoler un enfant ou plus précieux en accompagnant un proche pour son dernier voyage. La spiritualité est présente dans notre vie de tous les jours et ce, peu importe ce que nous faisons.

Qu'entendez-vous par le mot **SPIRITUALITÉ** ? La **SPIRITUALITÉ** est premièrement une attitude, un état d'esprit, une ouverture sur les autres et le monde. C'est aussi la connaissance de soi par la recherche personnelle de chaque instant, une attention permanente à soi, ses pensées, ses actes et surtout la compréhension qui déclenchera en nous l'évolution vers la sagesse, la sérénité et l'amour inconditionnel.

L'incontournable pour espérer toucher à la spiritualité est le ((***silence***)). Notre vie est envahie par le bruit et les courses folles. Je me laisse trop souvent emporter dans ce tourbillon et j'oublie que ce n'est pas dans le tumulte que je vais être présente à mon être intérieur. C'est si difficile de faire taire, de se recueillir. L'Esprit de Dieu souffle dans le silence. Il est prélude à la réconciliation, à l'inspiration. Sans ce temps de paix, je ne peux raviver la flamme qui m'habite et me relie à Dieu. Jésus nous en a donné un bel exemple puisqu'il se retirait très souvent pour prier. *Mat. 6 v.5-6 Marc 1, v.35.*

Ne confondons pas religion et spiritualité. La religion peut donner des réponses à notre désir, à notre faim de spiritualité de même que nous pouvons être spirituels sans pratiquer de religion. Par contre, je ne crois pas que l'on puisse parler de spiritualité sans pénétrer dans le silence profond de notre cœur pour y chercher un sens à donner à notre vie. Chercher un sens à sa vie, voilà un premier pas pour s'investir dans cette expérience intérieure. La Bible et les Évangiles sont là pour nous inspirer. C'est en égrenant des Pater et des Ave que je travaille à embellir ma spiritualité.

Lisez comme c'est beau et bon cette phrase : ((***Un être spirituel c'est quelqu'un qui par en-dedans a une vie***)). En résumé, l'intériorité, la spiritualité, c'est habiter dans sa maison au plus profond de notre cœur , aux confins de l'âme, dans notre jardin secret. L'intériorité, c'est comme les poumons, l'air, la respiration de l'âme. Que grâce à cette réflexion, votre vie devienne éblouissement, joie et chaleur humaine.

JOYEUSES PÂQUES A TOUS !

Rolande Fleurant

André Bellavance
Député de Richmond-Arthabaska
Bloc Québécois

Chambre des communes

Bureau 442
Édifice de la Confédération
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613 995-1554
Téléc. : 613 995-2026

32, Notre-Dame Est
Victoriaville (Québec) G6P 3Z5
Tél. : 819 751-1375
Téléc. : 819 751-5517
Sans frais : 1 877 751-1375

bellaa1@parl.qc.ca • www.andrebellavance.qc.ca

SOLUTION du mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	L	O	N	N	E	■	O	R	M	E
2	O	B	I	■	I	U	L	E	S	■	I	N
3	G	L	A	C	E	■	I	T	E	M	S	■
4	N	I	■	O	R	D	R	E	■	I	S	E
5	E	G	A	L	■	R	E	I	N	E	■	S
6	M	E	T	T	R	E	■	M	I	N	A	S
7	E	R	E	■	E	V	I	T	E	■	N	E
8	N	■	L	E	S	E	R	■	L	A	C	S
9	T	I	E	R	S	■	A	U	L	N	E	■
10	■	E	S	S	A	I	■	R	E	S	T	E
11	A	N	■	E	C	R	I	N	■	E	R	S
12	M	A	I	S	■	E	D	E	S	S	E	■

PUITS, POMPES ET TRAITEMENT D'EAU

NORTEAU

SERVICE 7 JOURS

CMMTQ Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec

Alain Allard, propriétaire
43, rue Eddy, Victoriaville G6T 0C4
819 866 758-5188 ◦ F. 819 758-8828
www.norteau.ca ◦ alainallard@norteau.ca

LES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES QUI COMBINENT TAUX FIXE ET TAUX VARIABLE

Bâtissez le prêt qui vous convient, profitez d'un taux moyen avantageux et protégez votre investissement avec l'Assurance prêt.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Desjardins
Caisse des Bois-Francs

Coopérer pour créer l'avenir

819 758-9421
desjardins.com/maison